

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



Compte rendu du Conseil de l'UMR 6296 Séance du jeudi 23 février 2023, 12h30 Amphi Remi

Présents : K. BALLERAT, P.O. BUSSIERE (arrivée 12h45), M. BRIGANTE (départ 14h20), F. CHARNAY-POUGET, M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, T. GEFFLAUT, L. HECQUET L. JOUFFRET, F. LEROUX, P. MALFREYT, J.M. NEDELEC, O. ROY, S. THERIAS, G. VOYARD.

Absents excusés : S. DUCKI, G. MAILHOT, A. POTDEVIN, C. VICHERY

Ordre du jour :

1. Validation de la proposition de CR du dernier CU 26/01 (envoyé le 9/02)
2. Points HS&CT (Xavier)
3. Discussion sur FEDER - présentation des possibilités de financement "Matériaux" 2023/2024 et nos priorisations (opération conjointe avec l'IP ou pas)
4. Classement si nécessaire des sujets TRANS@ICCF
5. Divers
6. Questions des collègues

1. Approbation du CR du CU du 26 janvier 2023

Approuvé : 15 contre : 0 abstention : 1

2. Points HS&CT (Xavier)

Les thématiques traitées spécifiquement par les APs sont listées dans le tableau suivant.

Noms	Thématiques
Florence CHARNAY-POUGET	Précurseurs de Drogues Poisons VLEP (valeurs limites d'exposition professionnelle)
Aurélie JOB	Déchets ICCF Gestion magasin si absence Xavier Contrôle des centrifugeuses
Elodie PETIT	Nanomatériaux Aide dossiers ICPE (Installations classées protection de l'environnement)
Sabine SARRAUTE	Néo (plateforme pédagogique qui vise à dispenser une formation à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS) RPS (Risques psychosociaux)
Xavier FARGES	Sécurité Incendie Gestion magasin DéTECTEURS de Gaz

Une sensibilisation sur certaines mentions de danger H est nécessaire. Si le pictogramme pour un produit chimique toxique est bien repéré, les mentions de danger ne sont pas toujours connues lors de la manipulation.



H330 : Mortel par inhalation
H310 : Mortel par contact cutané
H300 : Mortel en cas d'ingestion

H331 : Toxique par inhalation
H311 : Toxique par contact cutané
H301 : Toxique en cas d'ingestion

Ce constat a entraîné quelques décisions :

- Apparition visuelle forte et différenciante sur les fiches Chimithèque.
- Sensibilisation forte durant les formations « Nouveaux entrants ».
- Sensibilisation demandée au niveau des encadrants et encadrantes ; lors de la première utilisation d'un produit, il est important d'aller vérifier les fiches Chimithèque avant manipulation plutôt que les fiches fournisseur (un cas récent de fiche fournisseur erronée aurait pu avoir de graves conséquences).
- De nouvelles affiches de prévention seront installées rapidement.

Suite à une demande de Marie-Céline RATINAUD, médecin de prévention pour l'ICCF (personnels UCA, CNRS et non-permanents), concernant les produits avec VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle), des mesures d'exposition seront réalisées sur une douzaine de postes/personnes

(identifiées par les APs). Une demande de prise en charge financière par le SPR sera faite pour les dosimètres passifs type Toxpro (coût approximatif 1700 €).

Madame RATINAUD pointe différentes expositions potentielles qui ont pu attirer son attention notamment en chimie 3, 4 et 5 (par exemple, l'utilisation en dehors des hottes de l'acétone, du dichlorométhane, du formaldéhyde, du permanganate de potassium, d'hydroxyde d'ammonium).

Certaines mesures correctives ont déjà été prises (achat de sorbonnes en kit supplémentaires notamment, transfert de bidons de déchets sous hotte). Fabrice rappelle les efforts importants de l'Unité en HSCT. Au-delà de ces efforts, une prise de conscience individuelle est nécessaire concernant la dangerosité de certains produits ainsi que sur les bonnes pratiques à connaître et à adopter. Si celles-ci ne peuvent être respectées (sorbonne encombrée par exemple), il faut prévenir l'AP.

3. Discussion sur FEDER

Après une présentation des possibilités de financement "Matériaux" sur la période 2023/2024, la stratégie pour l'ICCF a été discutée. Il est préférable de défendre un projet ICCF une année sur deux plutôt qu'un projet commun ICCF-IP chaque année. En 2023, un projet « Robotique » émanera de l'IP (350 k€) en plus du volet matériaux (450 k€).

Quatre équipements ont été priorisés :

- Diffractomètre sur poudre (Laurent se charge de définir la configuration adaptée et le devis)
- ATG-spectrométrie de masse (Karine)
- Sorptomètre (Marc)
- AFM-IR (Sandrine).

Il doit s'agir de nouveaux projets et non pas de jouvence ou alors avec un saut technologique important.

Fabrice se chargera de compiler les données sur ces équipements (spécificité, devis et cofinancements possibles) ; le retour est attendu pour mars-avril. Un porteur ou porteuse, autre que Fabrice, montera le projet scientifique impliquant ces équipements. Le projet ne comportera que des demandes d'équipement, pas de RH (ces demandes RH ne sont pas éligibles en coût direct, seulement à hauteur de 7% du projet en coût indirect).

Les demandes doivent s'inscrire ou du moins se rattacher au SRESRI AURA 2022-2028 et à l'un des secteurs clé d'innovation.

Si le financement FEDER peut aller de 60% à 100% pour des projets purement fondamentaux, un cofinancement est apprécié. Les cofinancements éligibles FEDER sont :

- dotation établissement/EPST
- dotation labo
- dotation I-Site
- financement ANR
- autofinancement temps chercheurs (vérification de l'éligibilité)
- CPER
- CAM.

4. Divers

Information : Une fiche type de 4-5 pages a été rédigée par les responsables d'axes transverses suite aux retours des experts du COS. Elle reprend les items appréciés par le COS pour faciliter leur expertise. Après validation par les membres experts du COS, elle sera diffusée par les responsables d'équipe pour un retour au COS fin juin.

L'équipe photochimie a répondu favorablement à la demande de MI de mettre à disposition en chimie 6 une salle bureaux afin d'accueillir des étudiants. Dans la période des stages, l'équipe MI n'a pas assez de postes disponibles pour accueillir les personnels étudiants et non-permanents.

L'ICCF devra se positionner sur sa politique concernant les imprimantes : une imprimante en location par bâtiment en accord avec les directives de l'UCA (et donc de la Dosi) ou faire perdurer la pratique d'une imprimante par étage à cause de configurations spécifiques, un manque de place par exemple. Il faudra mettre en balance les coûts pour l'ICCF et les équipes des deux solutions. Les situations et exigences de chaque personnel seront aussi pris en compte lors des discussions en CU.

Des élections sont à organiser au sein du collège des CDD et du collège CH CNRS. Pour l'instant il n'y a pas de candidatures.

L'élection pour le collège CH CNRS est liée à la démission de Gilles. Au 1^{er} février, il a été nommé directeur du LAMP. Il est affecté 50% ICCF et 50% LAMP.

Concernant les CPJ, 3 des 4 demandes de l'UCA ont été acceptées pour cette première année. Un socle de 2 par an (au minimum) est assuré pour les années suivantes.

5. Questions des collègues

Collège CDD : discussion autour de l'élection (voir ci-dessus), pas de procédure officielle à suivre, appel à candidature. Il s'agit de remplacer deux doctorantes qui soutiendront en septembre-octobre et un rétro-planning doit être établi pour assurer la continuité au sein du CU.

Collège CH CNRS : Qui pour la mise à jour du site internet ICCF ? → un correspondant par équipe.

Des précisions ont été données sur la phrase prononcée par Sophie COMMEREUC lors de l'AG ICCF (invitée pour présenter l'INP Clermont Auvergne au même titre que Patrice MALFREY pour l'IdS) « *L'INP n'est pas une tutelle mais en a les prérogatives* ». La convention de site avec le CNRS (qui a souhaité une seule tutelle) indique que l'INP affecte des moyens à l'UMR, gère une partie des contrats des EC, est co-proprétaire de l'activité inventive et apparait sur les publications de l'UMR.

Pas de questions des collègues EC et PAR.

Fin à 14h30
Prochain CU le 06/04/2023
Secrétaire : S. DUCKI